

■ **AMAG Automobiles et Moteurs SA**, succursale à Lancy, CH-660-0286962-4, commerce et importation d'automobiles, etc. entreprise ayant son siège à Zurich (FOSC du 21.01.2004, p. 6). Les pouvoirs de Schmid Walter, ainsi que la procuration de Herren Michel sont radiés. Roserens Dominique et Stampa Nando, jusqu'ici sous-directeurs, nommés directeurs, continuent à signer collectivement à deux, pour les affaires de la succursale. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Viatte Michel, de Genève, à Sciez, F.
Journal no 939 du 21.01.2005
(02672116 / CH-660.0.286.962-4)